



VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
SEINOGRAPHIC
33 ter – 35 avenue de Choisy

Calendrier Prévisionnel d'appel de fonds

	En cumul	Date
5% à la réservation	5%	
25 % à la déclaration d'ouverture du chantier	30%	Novembre 2024
5 % à l'achèvement des fondations	35%	Avril 2025
20 % à l'achèvement des planchers bas RDC	55 %	Juin 2025
10 % à l'achèvement des planchers bas R+2	65 %	Septembre 2025
5% à la mise hors d'eau	70 %	Février 2026
10% à la pose des menuiseries extérieures	80 %	Février 2026
10% à l'achèvement des cloisonnements intérieurs	90 %	Mai 2026
5% à l'achèvement des travaux	95 %	Janvier 2027
5 % à la livraison	100 %	1T 2027

Ces dates sont données à titre indicatif : les appels de fonds sont dus au vu des attestations d'avancement des travaux établies par le Maître d'Œuvre.

Dans le cas où la signature de l'acte de vente intervient après la réalisation d'une ou plusieurs des étapes décrites, la fraction de prix exigible à la signature sera celle correspondant à l'avancement des travaux, tel qu'indiqué ci-dessus.